



Argumentaire pour lever les réticences face à la formation multimodale

Argumentaire pour lever les réticences face à la formation multimodale

Rappel : une formation multimodale associe plusieurs modalités présentes/distanciels au profit des apprenants en s'appuyant notamment sur des outils et ressources numériques. :

- des activités en présentiel
- des activités en distanciel
- du travail collaboratif
- de la participation à des forums
- des classes virtuelles
- du tutorat
- des périodes de formation en milieu professionnel

Lien au lexique en ligne de Communotic pour définir certains termes : <https://communotic.normandie.fr/lexique>

Foire aux questions

Chaque question est organisée à partir de préoccupations de bénéficiaires (en rouge) et des arguments possibles à utiliser.

1. Comment la **multimodalité** peut-elle réconcilier le public avec la formation ?
2. Les temps de formation à distance s'adressent-ils à tout public ?
3. Comment L'OF prépare-t-il les stagiaires aux contenus à distance, à la connaissance des logiciels et outils utilisés
4. Peut-on suivre une **formation multimodale** sans équipement informatique personnel
5. **Formation multimodale** et distance : quelles évolutions du rôle du formateur ?
6. Comment la dynamique de groupe s'organise-t-elle à distance ?
7. Quelle reconnaissance de la certification ou qualification obtenue via une formation en tout ou partie à distance ?
8. Les **formations multimodales** contribuent-elles au développement des compétences transverses attendues dans les entreprises
9. Quels impacts sur la rémunération et la couverture sociale : une différence **présentiel-distanciel** ?

*Cet outil est issu d'un groupe de travail composé de représentants **des CEP** (Cap emploi, Missions locales, Pôle emploi) et **d'organismes de formation** (CIBC Emploi Conseil, Média Formation) sous la coordination de la Région Normandie et du Carif-Oref de Normandie.*

1. Comment la multimodalité peut-elle réconcilier le public avec la formation ?

- **“Je ne souhaite pas partir loin de chez moi”**

La [formation multimodale](#) permet de diminuer les temps de mobilité et les frais de déplacements pour les activités à distance.

- **“Je n’aime pas rester la journée assis-e à écouter un formateur.../ Je n’arrive pas à me concentrer”**

La multimodalité, ce sont :

- des activités et des modalités de formation variées qui permettent de maintenir la concentration.
- une variété de pédagogies ludiques (jeux de plateau, serious game ...)
- une alternance de temps théoriques et pratiques (stages, plateaux techniques, ...), temps à distance et en présentiel, temps collectifs et individuels ...

- **“J’ai peur de ne pas comprendre et de me perdre.../j’ai peur de ne pas savoir m’organiser »**

Une organisation est définie avec le formateur, adaptée aux attentes/profil de la personne. Des horaires et des rendez-vous sont arrêtés pour maintenir la mobilisation.

Le tutorat proposé par l’organisme de formation et assuré par le formateur permet de ne pas attendre la rencontre physique suivante pour poser des questions et se faire expliquer les choses.

- **“J’ai peur que la formation soit trop rapide pour moi”**

La multimodalité permet de travailler à son rythme, d’avoir une souplesse dans l’organisation, d’avoir la possibilité de revenir sur les contenus afin d’approfondir ses connaissances.

- **“Je n’ai pas envie d’être considéré comme un élève”**

La formation multimodale met définitivement au placard les anciennes postures de formation descendantes. L’apprenant co-construit avec le formateur le parcours de formation et participe au choix et à l’utilisation des ressources pédagogiques. Elle peut permettre d’avoir un sentiment de contrôle : je sais quoi, qui, comment, pourquoi...

- **“J’ai une activité salariée en temps partiel, je ne peux pas suivre une formation”**

L’activité salariale est possible en parallèle de la FOAD notamment pour s’inscrire dans un parcours d’insertion durable ou en amont d’un projet de création d’entreprise.

2. Les temps de formation à distance s'adressent-ils à tout public ?

- « Je ne connais pas l'informatique/je ne sais pas me servir d'un ordinateur »

L'organisme de formation reçoit pour un rendez-vous de « positionnement » qui permet de vérifier les prérequis et de proposer une adaptation de la formation. Le formateur se charge de valider que l'apprenant a bien les compétences et les connaissances numériques nécessaires.

L'organisme de formation prévoit des modalités pour accompagner la personne (remise à niveau, tutorat, module de prise en main des outils et logiciels, assistance technique si besoin). Pendant la formation, il est possible de réaliser les temps de formation à distance dans un espace public numérique (EPN). L'animateur initie à l'informatique pour prendre en main les outils. C'est très utile par la suite notamment dans le cadre de son accès à l'emploi (aujourd'hui, un employeur part du principe que chaque employé sait se débrouiller sur un ordinateur).

Si l'apprenant n'est pas prêt, il peut passer par des dispositifs qui lui permettent de bénéficier d'une remise à niveau sur les compétences numériques.

- “Je ne sais pas travailler quand je suis chez moi”

Le formateur est un vrai tuteur qui accompagne l'apprenant dans sa prise d'autonomie et qui assure un accompagnement individuel sous différentes formes (pas à pas, hotline etc.)

Le temps de travail chez soi n'est pas forcément du temps de travail individuel : l'apprenant peut se connecter de chez lui pour participer à un temps de travail collectif.

- « Travailler une journée entière à la maison, c'est trop long »

L'organisme de formation accompagne l'apprenant pour qu'il s'organise et trouve son rythme lors des temps [synchrones](#) et [asynchrones](#). Le découpage en modules courts tient compte de la distance et permet aux apprenants de réaliser les travaux à leur rythme et de valider au fur et à mesure.

- « A la maison ce n'est pas toujours facile de travailler dans de bonnes conditions. Je peux être dérangé à tous moments »

Il existe des espaces numériques publics (EPN) qui permettent aux publics d'accéder à un outil informatique et à une connexion.

Pour les apprenants qui se forment chez eux :

- L'organisme de formation accompagne l'apprenant pour établir un planning de formation qui tient compte aussi des contraintes personnelles.
- Les contenus sont à disposition en permanence. Cela permet à l'apprenant de s'organiser en fonction de la présence du reste de sa famille et de ses obligations familiales.

3. Comment L'OF prépare-t-il les stagiaires aux contenus à distance, à la connaissance des logiciels et outils utilisés ?

- « Je ne sais pas si j'en serai capable »

Le centre de formation fait un positionnement, comme pour les formations en présentiel, et sera en mesure de juger de la capacité de l'apprenant à suivre la formation. Cela fait partie de l'accueil du stagiaire. Le positionnement est toujours très important pour les formations multimodales. Et le centre de formation sait gérer tous types de situations. C'est son métier.

- “J'ai peur de ne pas y arriver tout seul”

Les organismes de formation préparent les stagiaires à la prise en main des outils numériques. La prise en main peut se faire au centre de ressources de l'organisme de formation, elle représente peu de temps et elle doit permettre que le bénéficiaire puisse ensuite sortir du centre et être à distance.

L'accompagnement vers les ressources et à l'utilisation des outils continue pendant le parcours de formation (accompagnement des formateurs lors du tutorat et de l'animateur du centre de ressources si problèmes techniques).

4. Peut-on suivre une formation multimodale sans équipement informatique personnel ?

L'organisme de formation s'assure que les stagiaires ont accès aux outils numériques et à une connexion.

- “Je n'ai pas d'équipement informatique”

Il existe des espaces numériques publics (EPN) qui permettent aux publics d'accéder à un outil informatique et à une connexion.

Certains organismes de formation proposent des prêts de matériel informatique (cf. questions à poser aux organismes de formation).

Il existe des associations de reconditionnement qui proposent du matériel informatique à l'achat à moindre coût.

Certains temps de formation à distance peuvent être suivis sur un smartphone.

Pour le public travailleur handicapé : l'AGEFIPH propose un accompagnement possible à hauteur de 500€. Cf. plan de relance

- “Je n'ai pas de connexion internet chez moi”

Il existe des espaces numériques publics (EPN) qui permettent aux publics d'accéder à un outil informatique et à une connexion.

5. Formation multimodale et distance : quelles évolutions du rôle du formateur ?

- **“Je ne veux pas retourner à l'école”**

La formation multimodale met définitivement au placard les anciennes postures de formation descendantes. Le formateur n'est plus un expert mais il est un médiateur. Il adopte une posture participative, une pédagogie active. Le formateur co-construit avec l'apprenant le parcours de formation et l'accompagne dans le choix et l'utilisation des ressources pédagogiques.

- **“Je vais me former tout seul, sans formateur ? ”**

En formation multimodale, la personne apprend, entre autres, grâce à ses formateurs et aux échanges avec ses pairs.

Le formateur apporte une assistance pédagogique et technique et une présence aux modalités définies ensemble. Son rôle sera très personnalisé par rapport aux besoins de l'apprenant. Concrètement, le formateur apporte la consigne, la reformule...Le formateur est présent, il adapte ses ressources et son suivi à distance, il connaît les ressources, suit et corrige les productions. Il peut, en fonction des besoins de la personne, aider pour planifier les activités et doser son travail : temps de connexion devant un ordinateur, temps de travail dans une journée...Il propose enfin des évaluations pendant la formation qui permettent à la personne d'évaluer ses acquis au fur et à mesure et au formateur de faire évoluer le parcours.

- **“Je vais me former tout seul, sans voir personne ”**

Attention : formation multimodale ne veut pas dire 100% à distance !!

Des temps sont prévus en présentiel et les temps à distance intègrent aussi sur des temps collectifs voire d'échange.

Les interactions possibles sont diverses au sein de la formation et en-dehors si les stagiaires se rendent dans un EPN ou dans un tiers lieu numérique pour réaliser leur formation à distance.

- **“Qui va répondre à mes questions quand je serai seul devant mon ordinateur? »**

L'apprenant a un tuteur à distance désigné qui apportera les réponses aux questions ponctuelles.

S'il ne vous répond pas tout de suite, l'apprenant peut poser la question à ses collègues stagiaires (par Skype, mail, tchat etc.) ou chercher sur Internet, sur les forums de discussion de la plateforme. C'est aussi un bon exercice d'apprendre à chercher.

Les ressources et exercices qui sont proposés prennent en compte la distance. L'apprenant ne se retrouve pas face à une liasse de cours. Les formateurs sauront introduire les modules et guider les apprenants à travers les ressources adaptées et variées, avec des consignes



adaptées à la distance (tutorat proactif). Ils sont aussi disponibles, ainsi que les pairs à travers les moyens de communication mis à disposition dans la formation (mail, forum, hangout, etc.). Comme en présentiel, l'apprenant signe un protocole individuel de formation dans lequel le formateur s'engage à l'accompagner. L'apprenant n'est pas seul.

6. Comment la dynamique de groupe s'organise-t-elle à distance ?

- **“Je vais me sentir seul pendant la formation, Je préfère travailler en groupe, en équipe”**

De la même façon qu'en présentiel, pour mettre en place la dynamique de groupe, le formateur va initier des activités collaboratives [synchrones](#) (ex : travaux en groupes/sous-groupes) ou [asynchrones](#) (ex : forum de discussion). L'apprenant pourra y participer s'il dispose d'un smartphone ou d'un PC.

L'organisme de formation recherche la bonne combinaison présence/distance. L'apprenant pourra suivre la partie en ligne d'un EPN, où il pourra rencontrer d'autres usagers ou stagiaires. Et c'est l'occasion rêvée pour lui d'apprendre à tisser des liens professionnels via les nouvelles technologies et acquérir de l'autonomie.

7. Quelle reconnaissance de la certification ou qualification obtenue via une formation en tout ou partie à distance ?

- **“Ma formation n'aura pas de valeur”**

Il s'agit de la même certification ou qualification qui renvoie au même référentiel. Ce sont les modalités de formation qui diffèrent. L'important est la certification obtenue, la personne n'a pas à décrire les modalités de formation.

8. Les formations multimodales contribuent-elles au développement des compétences transverses attendues dans les entreprises ?

- **“Me former à distance n'apportera rien à l'entreprise”**

Suivre une formation multimodale permet de mobiliser des compétences transversales (autonomie, organisation, confiance en soi ...) que l'on repère au travers des exemples d'activités comme “travailler en autonomie”, “se fixer des objectifs de travail”, “communiquer en utilisant différents canaux : téléphone, visio, chat, mail, forum”... qui doivent pouvoir être valorisées auprès de l'entreprise pour le retour à l'emploi.

- **“Moi, ce que je veux, c'est l'expérience en entreprise”**

D'une part, la [formation multimodale](#) permet de s'inscrire dans un rythme et des modalités professionnels ; d'autre part, la formation multimodale en adoptant le virage numérique amène à s'adapter au monde de l'entreprise de demain.

9. Quels impacts sur la rémunération et la couverture sociale : une différence présentiel-distanciel ?

- “Je ne suis pas rémunérée si je fais ma formation à distance”

Dans le cadre d'une formation financée par la Région, les conditions de rémunération sont les mêmes pour les formations multimodales que pour les formations en présentiel. Le temps asynchrone dans la formation est valorisé.

Pour Pôle emploi, les conditions de rémunération sont également les mêmes pour les formations multimodales et pour les formations en présentiel.

Le temps asynchrone dans la formation est valorisé.

Les temps partiels font l'objet de rémunérations spécifiques et proratisées, mais bénéficient des mêmes règles à distance qu'en présentiel.

- “Quand on est en formation asynchrone, quelle est la couverture sociale ?”

Pour la Région, la personne en formation conserve son statut de stagiaire de la formation continue quelle que soit la modalité de formation retenue. Les temps asynchrones font partie intégrante du parcours de formation.

Pour Pôle emploi, la personne en formation conserve également son statut de stagiaire de la formation continue quelle que soit la modalité de formation retenue. Les temps asynchrones font partie intégrante du parcours de formation.